

Chef de chantier vrd (H/F)

97150 ST MARTIN [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 100 jours

L'entreprise

Découvrez une entreprise de renom avec plus de 600 agences à travers le pays, comprenant également 3 écoles de formation et 3 cabinets de recrutement, regroupant au total 3550 collaborateurs passionnés.

Le poste

Chef de chantier (h/f) à ST MARTIN 97150 FR

L'agence d'intérim Actual a le plaisir de vous présenter une opportunité exceptionnelle ! Nous recherchons pour l'un de nos clients situé à SXM, son futur chef de chantier VRD.

Dans le cadre d'un contrat de plusieurs mois, vous serez responsable de la coordination et du suivi des chantiers. Votre rôle consistera à assurer la bonne réalisation des travaux dans le respect des délais et des normes de qualité.

Nous vous offrons un environnement dynamique et stimulant, où votre expertise sera valorisée.

Si vous êtes passionné par le secteur du BTP, doté d'un sens aigu de l'organisation et du leadership, ne manquez pas cette occasion unique de rejoindre notre équipe en tant que Chef de chantier.

Rejoignez Actual, l'agence qui vous accompagne vers la réussite professionnelle !

Le profil recherché

Nous recherchons un(e) Chef de chantier (h/f) possédant les compétences suivantes :

Compétences nécessaires :

- Gestion de projet : Niveau confirmé
- Planification et organisation des travaux : Niveau expert
- Coordination d'équipes : Niveau avancé

Le chef de chantier terrassement assure au quotidien l'organisation générale d'un chantier ou d'une partie de celui-ci selon son importance. Cinq grandes fonctions structurent ses activités, la préparation de chantiers par la lecture de plans, la reconnaissance des sites et l'évaluation des risques d'accidents du travail et environnementaux,

- - la gestion des moyens en évaluant les quantités et la production,
 - la conception et la réalisation des terrassements routiers, réseaux divers, ouvrages annexes, structures de chaussée, poses de bordures, pavés et dallages,
 - la direction d'un chantier en participant aux réunions de chantier et en renseignant les salariés sur leurs droits et leurs obligations,
 - l'encadrement des travaux et la participation à leur exécution.